



Organisation  
internationale  
du Travail

DC Symbol: MRT/16/02/EUR

Project No: 106301

Award No: 502068

**Nom Projet :**

Création d'emplois décents et consolidation de l'emploi existant pour les jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche artisanale.

**Termes de référence :**

Prestation pour la fourniture et pose d'une charpente métallique pour le chantier-école d'un poste de santé à Leghweichich, Wilaya du Trarza dans le cadre du projet PROMOPECHE.

**Résultat 2.** L'offre de formation nationale est renforcée, adaptée aux besoins locaux et permet l'insertion effective de demandeurs d'emploi

**Activité 7.5 :** Fond pour l'exécution des infrastructures HIMO liées aux sites de débarquement

LB :

## **TRUST FUND SAHEL DES MIGRATIONS**

Dans la région du Sahel et du lac Tchad, les problèmes liés à la profonde misère, au manque de stabilité, à la fragilité de l'économie et à une faible résilience restent considérables. Cette situation est exacerbée par le changement climatique, dans une région où plus de 80 % de la population vit essentiellement de l'agriculture et de l'élevage. Les migrations clandestines et les activités criminelles associées, telles que la traite des êtres humains, le trafic de migrants, la corruption, la contrebande et la criminalité transnationale organisée sont en plein essor, en particulier là où il y a une présence insuffisante des forces de l'ordre et de l'administration publique. Ces défis sécuritaires sont de plus en plus liés aux groupes terroristes et aux trafics de toute nature.

La région est également confrontée à des défis croissants liés à la pression démographique, aux faiblesses institutionnelles et de gouvernance, à l'insuffisance des infrastructures sociales et économiques, aux contraintes environnementales et à la mauvaise résilience face aux crises alimentaires et nutritionnelles. Tous ces facteurs constituent les causes profondes des déplacements forcés et poussent les populations à fuir les conflits, à chercher refuge loin des persécutions et du danger physique, ou à chercher de nouvelles opportunités économiques pour bâtir une vie meilleure. En conséquence, la pression migratoire est de plus en plus forte, ce qui a de graves conséquences à la fois pour les pays de la région et pour l'UE

Compte tenu de la proximité du Sahel avec l'UE et son voisinage immédiat, l'UE travaille en étroite collaboration avec les pays du Sahel et de la région du lac Tchad afin de soutenir les efforts qu'ils déploient en faveur de la paix, de la sécurité et du développement. Le dialogue en cours entre l'UE et la région du Sahel/lac Tchad sur la sécurité, la stabilité et les questions de migration s'intensifie. (<http://ec.europa.eu>)

Les interventions dans le cadre du projet de Fonds fiduciaire dans la région du Sahel et du lac Tchad financé par l'Union Européenne contribuent dans une large mesure à atténuer les défis auxquels elle est actuellement confrontée.

Le Bureau International du Travail est engagé depuis 2011 dans une initiative sous régionale pour l'identification et la promotion de la création d'emplois verts, « des emplois qui réduisent l'impact environnemental des entreprises et des secteurs économiques à des niveaux durables à terme en contribuant à réduire au minimum les déchets et la pollution ainsi qu'à rétablir les services de l'écosystème tels que l'eau potable, la protection contre les inondations ou la biodiversité » (BIT, 2011).

## **BPROMOUVOIR L'EMPLOI DES JEUNES DANS LE SECTEUR DE LA PECHE EN MAURITANIE**

Aujourd'hui, les jeunes de 15 à 35 ans constituent la force potentielle de travail en Mauritanie, car ils représentent plus de 60 % de la population en âge de travailler. La répartition des chômeurs indique une forte représentation de la tranche d'âge des 20-34 ans. Cela traduit une grande difficulté à entrer sur le marché du travail. Le taux de sous-emploi global de 15,2% en 2010, est la

preuve de l'incapacité de l'économie à répondre aux sollicitations de la population. Le cas des jeunes inactifs (ceux qui ne sont ni dans le système éducatif, ni occupés) est une préoccupation majeure pour les autorités nationales.

Le secteur des pêches crée environ 55.000 emplois, ce qui représente environ 3% de la population active du pays et près de 30% des emplois formels au niveau national. Le sous-secteur de la pêche artisanale joue un rôle clé en termes de création d'emplois, en contribuant à 80 % de l'emploi du secteur. La richesse générée par le secteur est évaluée entre 6 et 10 % du PIB. La création d'emplois a une marge de croissance non négligeable.

La transformation à forte valeur ajoutée est pratiquement inexistante pour les produits de la pêche artisanale. Cette activité se pratique, dans la plupart des cas, de manière informelle, sans encadrement juridique précis et ne bénéficie d'aucun accompagnement institutionnel suffisant ou d'infrastructures adéquates. Du point de vue organisationnel, il existe des structures bien définies au niveau national, comme des fédérations et autres associations professionnelles, pour la plupart des coopératives ; néanmoins, les PME et MPE de valorisation des produits de la pêche ne sont pas suffisamment structurées. Une des origines est le manque d'organisation de la production qui pourrait être un moteur de création d'emplois. Également, les services d'appui aux entreprises (SAE) ne sont pas orientés vers ce secteur de la transformation. Une marge de croissance est donc non négligeable alors que le chômage des jeunes est l'une des préoccupations majeures pour les autorités nationales.

Les installations de traitement de la production sont en très mauvais état et les services fournis sont insuffisants. Il existe un seul port de pêche artisanale dans le pays et il a dépassé quatre fois sa capacité maximale d'accueil d'embarcations. L'absence d'infrastructures adaptées pour le débarquement, le stockage et la conservation puis la valorisation est un constat de l'ensemble du secteur de la pêche artisanale, en Mauritanie. Pour y remédier, le développement d'infrastructures et d'industries de valorisation est l'une des orientations de la Stratégie 2015-19. En effet, il est prévu la promotion de pôles de développement intégrés, en cohérence avec les politiques de lutte contre la pauvreté d'une part et de l'aménagement du littoral, d'autre part. La mise en place de points de débarquement aménagés (PDA), le long de la côte mauritanienne, serait donc une solution pertinente et en cohérence avec les politiques nationales.

Le manque de travailleurs qualifiés dans les filières de valorisation est un frein pour le développement de cette niche d'emplois. La qualification de la main d'œuvre sur les normes sanitaires et les différents modes de valorisation est nécessaire. Malgré un dispositif de formation professionnelle existant, notamment à l'Académie Navale et ses établissements rattachés, il n'est pas en mesure de pourvoir suffisamment de professionnels pour le développement du secteur.

Dans ce cadre, PROMOPECHE relie la volonté de l'Union Européenne avec l'expertise technique du Bureau International du Travail dans le domaine de l'emploi.

Le projet contribue aussi au Programme Pays pour le Travail décent signé entre le Bureau International du Travail et la République Islamique de Mauritanie, notamment à l'axe prioritaire 1 (*La promotion d'emplois décents pour les jeunes hommes et femmes, en milieu urbain et rural*).

Compte tenu de la nature des interventions et la stratégie adoptée pour la valorisation de la main d'œuvre et pour le renforcement du secteur privé, le projet s'insère, plus précisément, dans le Country Programme Outcome (CPO) pour la Mauritanie :

- MRT 101 « Des politiques, programmes et stratégies sont adoptés et mis en œuvre pour la promotion de l'emploi décent ».
- MRT105 « "Des opportunités d'emplois pour les jeunes hommes et femmes sont créées sur la base des travaux d'infrastructures décentralisés ».

L'ancrage institutionnel du projet au sein du dispositif de formation professionnelle et du Ministère de l'Economie Maritime vise à promouvoir et intégrer des stratégies et approches qui améliorent de façon durable les conditions de travail.

Le projet présenté entend concourir au changement de modèle dans les infrastructures, dans le dispositif de formation professionnelle mauritanien en encourageant la formation duale, et dans la mise en place de conditions pour le développement de la chaîne de valeur.

Une formation pratique se réalisera sur des chantiers réels où les stagiaires expérimenteront ainsi la méthodologie "apprendre en faisant". Ce modèle favorise une meilleure adéquation de l'offre formative au marché du travail.

Les principaux résultats escomptés sont les suivants :

R.1.- Amélioration des mécanismes de la gouvernance du secteur de la pêche artisanale pour encadrer et renforcer la filière comme source clé de création d'emplois durables et décents ;

R.2.- Promotion de l'employabilité des jeunes et potentiels migrants dans le secteur de la pêche, tout au long de la chaîne de valeur, à travers le renforcement de leurs capacités par des formations insérantes ;

R.3.- Amélioration de la performance du secteur de la pêche artisanale comme source de création d'emploi décent pour les jeunes et potentiels migrants dans la valorisation des produits halieutiques.

## OBJECTIF DE LA PRESTATION

---

L'objectif de ces Termes de Référence est le recrutement d'un prestataire pour la fourniture et pose d'une charpente métallique pour le chantier-école d'un poste de santé à Leghweichich, Wilaya du Trarza dans le cadre du projet PROMOPECHE.

## RESUME DES PRINCIPALES TACHES ET RESPONSABILITES DE LA PRESTATION

---

Le prestataire mobilisé pour cette activité travaillera en coordination avec l'équipe de gestion du projet PROMOPECHE du Bureau International du Travail et leur représentant sur le chantier (Entreprise de suivi technique de travaux). Ses interlocuteurs privilégiés seront : Le Coordinateur

du projet et son équipe technique. Le prestataire assurera la fourniture des éléments constructifs suivants :

<b>Descriptif</b>	<b>Total</b>	<b>Unité</b>
Production, transport au chantier, installation, et peinture antirouille et peinture à l'huile blanche d'une charpente métallique complète (Voir détails en annexe).		
Les plaques d'ancrage ne font pas partie de cette prestation.	1	u
La tôle de couverture est Tôle BAC ALU 7/10 12mx1m. La superficie à couvrir est de 180 m <sup>2</sup>		

#### DEROULEMENT DE LA PRESTATION

Le Bureau international du Travail détermine le calendrier de livraison et les quantités totales ou partielles à fournir sur le chantier.

À la demande des personnes autorisés par le Bureau international du Travail, l'entreprise fournira le produit demandé sur le site de construction du poste de santé dans un délai maximal de 4 semaines.

La main d'œuvre pour la production et l'installation de la charpente est à la charge du prestataire. Le transport de matériel et matériaux requis pour l'installation de la charpente métallique et sa couverture sont fournis par le prestataire.

Pour chaque envoi de matériaux et matériel sur le site des travaux, un bon de livraison doit être signé par le représentant du Bureau international du Travail sur le chantier comme accusé de réception des produits.

#### PRODUITS ATTENDUS

Le prestataire doit fournir au Bureau International du Travail les produits suivants :

La liste des produits dont les quantités requises sont décrites dans le point « Résumé des principales tâches et responsabilités de la prestation » de ces termes de référence sont livrées sur les chantiers-école de Leghweichich.

#### DUREE DE LA PRESTATION ET MISSIONS DE TERRAIN

La durée de la prestation est d'un maximum de deux (2) mois. Cependant elle prendra fin à la livraison totale des quantités décrites pour chaque produit de ces termes de référence.

## PROFIL REQUIS POUR LA PRESTATION :

---

Le profil requis pour la réalisation des tâches et la livraison des produits définis dans ces Termes de Référence est la suivante :

- Être une entreprise d'exécution de travaux métalliques.

## HONORAIRES ET MODALITES DE PAIEMENT

---

La prestation est à prix global et forfaitaire, non révisable ni actualisable pour l'ensemble des tâches et produits proposés décrits dans ces termes de référence. Le prestataire couvrira ses besoins de déplacement en Mauritanie. Toutes taxes, impôts et droits divers sont inclus aussi dans ces prix. Le Bureau international du Travail ne fournit aucune autre prestation (local, véhicule, Personnel, etc.). Le prestataire sera rémunéré en Ouguiyas Mauritaniennes (MRU).

L'offre du soumissionnaire reste valable pendant un délai de deux (2) mois à compter de la date limite fixée pour la réception des soumissions.

Pour percevoir ses rémunérations, le prestataire devra adresser des factures signées au Bureau International du Travail à Nouakchott selon les étapes décrites ci-dessous :

Les paiements sont décrits ci-dessous :

<b>Paiement</b>	<b>Description</b>	<b>Pourcentage</b>
1	Avance de démarrage	40%
2	À l'installation de la charpente et la satisfaction du BIT.	60%

## PREPARATION DE L'OFFRE :

---

Le dossier de candidature pour la réalisation des tâches décrites dans ces termes de référence doit inclure au moins :

- Une proposition financière pour chaque produit évoqué dans le bordereau de prix figurant dans ces Termes de Référence

Le dossier de candidature devra parvenir au Bureau international du Travail de Nouakchott (Villa n° 181, Îlot K, 35 rue 42-141 Tevragh Zeina BP 620) et sur l'adresse email : [kassougue@ilo.org](mailto:kassougue@ilo.org) et [diakhite@ilo.org](mailto:diakhite@ilo.org) avant le 14 septembre 2020.

En cas de questions sur ces termes de référence, vous pouvez contacter le projet sur le mail : [suarezse@ilo.org](mailto:suarezse@ilo.org)